

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26248**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Domaine DROIT, ÉCONOMIE, GESTION, Mention Finance

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Bordeaux	Président de l'Université de Bordeaux, Recteur de Bordeaux, Chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

315p Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (organisation, gestion), 313 Finances, banque, assurances, immobilier

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

** Parcours Master 2 Ingénierie Financière et Opérations de Haut de Bilan :*

- Organiser et contrôler la gestion économique (définition d'objectifs, indicateurs d'activité, mesure de performance,...) d'une entreprise et en optimiser la rentabilité financière selon les choix stratégiques décidés par les organes dirigeants et les actionnaires de l'entreprise
- Suivre les relations entre la direction d'une entreprise (direction générale, direction financière, direction commerciale,...) et les différents partenaires financiers (banque, investisseurs, marchés financiers, fonds d'investissements, plateforme de financement,...)
- Mesurer l'implication financière des décisions stratégiques d'une entreprise/des opérations de haut de bilan
- Mettre en œuvre une stratégie d'acquisition et un financement haut de bilan de financement idoine dans le cadre d'une transmission, rachat, fusion, introduction en bourse, LBO,...
- Organiser une mission d'audit d'acquisition/due diligence et favoriser les échanges entre les différents intervenants (avocats, auditeurs, experts-comptables, experts IT)

** Parcours Master 2 Management Financier International :*

- Organiser et contrôler la gestion économique (définition d'objectifs, indicateurs d'activité, mesure de performance,...) d'une entreprise et en optimiser la rentabilité financière selon les choix stratégiques décidés par les instances dirigeantes et les réglementations (commerciales, fiscales et financières)
- Évaluer et suivre la situation financière de l'entreprise ; Concevoir des instruments de suivi et d'analyse de risques ; Réaliser des études prospectives de résultats
- Contribuer à la prévention, à la maîtrise des risques financiers de l'entreprise et à la recherche d'irrégularités éventuelles
- Suivre les relations avec les partenaires financiers et commerciaux
- Veiller à la faisabilité financière des projets et élaborer l'information financière des projets
- Suivre l'exposition de l'entreprise aux risques juridiques et financiers qu'elle peut subir

** Parcours Master 2 Ingénierie et Gestion du Patrimoine :*

- Étudier le dossier d'une personne physique au regard de sa situation professionnelle et personnelle
- Conseiller et guider une clientèle de particuliers/personnes physiques dans le choix d'investissements/placements pour constituer ou optimiser leur patrimoine financier selon la réglementation bancaire et financière
- Monter des dossiers pour proposer des solutions d'optimisations juridique, fiscale et financière d'un patrimoine ; Optimiser le rendement de portefeuilles constitués d'actifs financiers pour le compte de tiers (entreprises, particuliers, institutionnels) ou pour l'entreprise d'appartenance ; Proposer des solutions à des clients tant résidents que non-résidents
- Informer et conseiller en placements immobiliers et mobiliers
- Informer et conseiller en assurance, assurance-vie et prévoyance
- Gérer un portefeuille de valeurs mobilières ; Mettre en œuvre des mandats de gestion
- S'assurer de la mise en conformité des propositions faites auprès de clients, au regard des réglementations de l'Autorité des Marchés Financiers ou de la législation en vigueur

Les activités confiées au professionnel de la gestion de patrimoine évoluent au cours des premières années de sa carrière. Le statut de junior lors de la première prise de fonction conduit à élaborer le montage de dossiers techniques et avoir des contacts clientèle le plus souvent en binôme avec un senior. Puis très rapidement il intègre un statut de senior pour lequel il se verra confier un portefeuille de clients/le constituera par lui-même.

** Parcours Master 2 Management Immobilier :*

- Étudier le dossier d'une personne physique dans le cadre d'un financement immobilier au regard de sa situation financière
- Conseiller et guider une clientèle de particuliers/d'entreprise dans leurs choix d'investissements immobiliers
- Monter des dossiers pour proposer des solutions d'optimisations juridique, fiscale et financière d'un patrimoine immobilier
- Optimiser le rendement de portefeuilles constitués d'actifs financiers immobilier pour le compte de tiers (entreprises, particuliers, institutionnels)
- Proposer des solutions de financements immobiliers à des clients tant résidents que non-résidents
- Informer et conseiller en placements immobiliers et mobiliers

- Construire un dossier de promotion immobilière en vue de l'obtention d'un permis de construire, d'un dossier de construction, d'une évaluation par des experts immobiliers

- Construire un dossier de financement dans le cadre d'un projet d'investissement immobilier par des personnes physiques/personnes morales

** Parcours Master 2 Ingénierie Financière et Opérations de Haut de Bilan :*

- Lire et interpréter les documents financiers d'une entreprise pour évaluer sa santé financière

- Proposer le meilleur schéma d'ingénierie juridique, financière et fiscale dans divers contextes : rachat, transmission, acquisition, fusion, introduction en bourse, LBO,...

- Évaluer une entreprise et utiliser les différentes méthodes d'évaluation dans divers contextes : rachat, transmission, acquisition, fusion, introduction en bourse, LBO,...

- Construire un business plan et proposer un plan de financement/trésorerie permettant de financer la croissance d'une start-up

- Négocier la meilleure forme de financement d'entreprise (action, dette, fonds d'investissement, marchés financiers, crowdfunding,...) et mesurer leurs implications sur la performance financière de l'entreprise

- Mener une mission de conseil au sein d'une entreprise/fond d'investissement

** Parcours Master 2 Management Financier International :*

- Lire et interpréter les documents financiers d'une entreprise pour évaluer sa santé financière

- Suivre l'évolution des résultats financiers de l'entreprise et établir son plan de financement ; Superviser, contrôler la gestion de la trésorerie et émettre des recommandations sur l'allocation des ressources financières aux instances dirigeantes

- Analyser les performances de la structure et préconiser des actions correctives ; Réaliser les modèles de prévisions pour l'entreprise, le projet de restructuration ; Concevoir le business plan, l'introduction en bourse, l'offre publique d'achat pour des instances dirigeantes de l'entreprise conseillée ; Étudier/identifier les risques de crédits, de marché,... de l'entreprise et proposer des solutions de couverture

- Évaluer la valeur d'une entreprise

- Négocier avec des partenaires extérieurs l'obtention ou la distribution de financements

- Accompagner les projets de développement de l'entreprise et élaborer des montages financiers complexes

- Identifier les dimensions juridiques et fiscales des décisions financières

- Mener une mission au sein d'une entreprise

** Parcours Master 2 Ingénierie et Gestion du Patrimoine :*

- Analyser la situation financière du client et réaliser un bilan de sa structure patrimoniale (assurance vie, valeurs mobilières,...) ; Analyser les besoins en assurance du client et l'informer sur les produits proposés ; Définir avec le client ses objectifs et priorités (valorisation de capital, revenu régulier, fonds sécurisés, constitution d'une épargne, défiscalisation,...) selon ses besoins (régime matrimonial, succession,...) ; Établir une étude patrimoniale, proposer les cadres juridiques, fiscaux et les produits adaptés (assurance vie, portefeuille boursier,...) ; Déterminer une stratégie financière (achat de titres, assurance vie, immobilier,...) et orienter si besoin le client vers un avocat, un notaire ou un gérant de portefeuille ; Établir ou vérifier les documents justificatifs de placement, les rapports de rentabilité des produits financiers contractés et les adresser au client ; Suivre et mettre à jour les dossiers clients à chaque événement (cession de bien, succession, divorce,...)

- Calculer la valeur quotidienne de chaque actif financier du portefeuille, son évolution et mesurer les risques financiers ; Identifier les besoins en renouvellement de titres/actifs financiers du portefeuille selon leur courbe d'évolution et les indices des marchés financiers ; Surveiller l'équilibre de répartition du portefeuille (actions, obligations,...) suivant les critères de rentabilité souhaités ; Établir des rapports de gestion, de performance du portefeuille et les transmettre à la hiérarchie, à l'Autorité des Marchés Financiers, aux clients,... ; Définir les modalités du mandat de gestion du portefeuille financier et signer le contrat avec le client

- Développer un portefeuille de clients/prospects ; Promouvoir des produits financiers auprès d'une clientèle de particuliers, de professionnels ou d'entreprises

** Parcours Master 2 Management Immobilier :*

- Analyser la situation financière du client particulier et réaliser un bilan de sa structure patrimoniale en vue d'un investissement immobilier

- Analyser les besoins d'investissement immobilier du client et l'informer sur les produits proposés

- Définir avec le client ses objectifs et priorités (valorisation de capital, revenu régulier, fonds sécurisés, constitution d'une épargne, défiscalisation,...) selon ses besoins (régime matrimonial, succession,...)

- Promouvoir des produits immobiliers auprès d'une clientèle de particuliers, de professionnels ou d'entreprises

- Identifier les besoins de financement d'un client en vue de ses investissements immobiliers (bureau, siège social,...) et des possibilités d'externalisation de son parc immobilier

- Proposer des solutions de couvertures/assurances sur les produits de management immobilier

- Développer un portefeuille de clients/prospects pour le compte d'un promoteur immobilier

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

** Parcours Master 2 Ingénierie Financière et Opérations de Haut de Bilan :*

- Banques commerciales, banques d'investissements

- Cabinets d'audit

- Cabinets d'avocats

- Cabinets d'expertise-comptable

- Cabinet de gestion de patrimoine

- Entreprises industrielles et commerciales

- Fonds d'investissements

- Plateformes de financement/start-ups

** Parcours Master 2 Management Financier International :*

- Entreprises industrielles et commerciales de tout secteur
- Banques
- Sociétés financières

** Parcours Master 2 Ingénierie et Gestion du Patrimoine :*

- Finance
- Cabinets d'indépendants
- Banques privées
- Droit privé :
- Charges notariales
- Cabinets d'avocats
- Établissements qui gèrent des fonds tels les caisses de retraite, les compagnies d'assurance

** Parcours Master 2 Management Immobilier :*

- Fonds d'investissements
- Promoteurs immobiliers
- Banques

** Parcours Master 2 Ingénierie Financière et Opérations de Haut de Bilan :*

- Analyste financier buy-side ; Analyste en fusions-acquisitions ; Analyste en fonds d'investissements
- Directeur financier
- Auditeur financier
- Consultant en financement d'entreprise
- Expert-comptable
- Avocats d'affaires

** Parcours Master 2 Management Financier International :*

- Analyste financier
- Cadre financier d'entreprises ou d'organisations à but non lucratif
- Gestionnaire de trésorerie
- Contrôleur financier
- Chargé d'affaires de banques

** Parcours Master 2 Ingénierie et Gestion du Patrimoine :*

- Conseiller en investissement financier (CIF)
- Conseiller en gestion de patrimoine (CGP) au sein d'établissements de crédit
- Juristes spécialisés tels que les notaires spécialisés en gestion de patrimoine
- Avocats spécialisés en gestion de patrimoine
- Agent général d'assurance

** Parcours Master 2 Management Immobilier :*

- Conseiller en investissement financier (CIF)
- Conseiller en gestion de patrimoine (CGP) au sein d'établissements de crédit
- Gérant de portefeuille
- Chargé de clientèle bancaire : particuliers/professionnels
- Promoteur immobilier
- Consultant en financement
- Agent immobilier

Codes des fiches ROME les plus proches :

C1102 : Conseil clientèle en assurances

C1205 : Conseil en gestion de patrimoine financier

C1303 : Gestion de portefeuilles sur les marchés financiers

C1501 : Gérance immobilière

M1201 : Analyse et ingénierie financière

Réglementation d'activités :

** Parcours Master 2 Ingénierie Financière et Opérations de Haut de Bilan ; * Parcours Master 2 Management Financier International ; **

Parcours Master 2 Management Financier International :

- Les métiers auxquels prépare ce diplôme ne sont pas des activités réglementées

** Parcours Master 2 Ingénierie et Gestion du Patrimoine :*

Le conseil en gestion de patrimoine est de plus en plus soumis à des contraintes réglementaires parmi lesquels figurent :

- Le statut de Conseiller en Investissement Financier, encadré par la MIF
- L'obtention de la Compétence Juridique Appropriée
- La Carte Immobilière obtenue auprès de la Préfecture

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'octroi du diplôme Master Finance s'effectue après une formation en 4 semestres.

À l'Université de Bordeaux :

* *Parcours Master 2 Ingénierie Financière et Opérations de Haut de Bilan* ; * *Parcours Master 2 Management Financier International* ; * *Parcours Master 2 Ingénierie et Gestion du Patrimoine (FI)/(Executive)* ; * *Parcours Master 2 Management Immobilier* :

- Parcours Formation Initiale : il est recommandé de suivre le Master 1 Finance pour y accéder. Néanmoins, les candidatures sont ouvertes à toute personne titulaire d'un Master 1 Sciences de Gestion et Management, ou tout autre parcours jugé pertinent par le jury, à savoir posséder des connaissances de base en gestion de niveau 1ère année de Master

- Parcours Formation Continue : il est recommandé de suivre le Master 1 Diplôme de Perfectionnement à la Gestion des Affaires pour y accéder. Néanmoins, les candidatures sont ouvertes à toute personne titulaire d'un Master 1 Sciences de Gestion et Management, ou tout autre parcours jugé pertinent par le jury, à savoir posséder des connaissances de base en gestion de niveau 1ère année de Master. Le dispositif de Validation des Acquis Professionnels (VAP) peut permettre de candidater à la formation en l'absence du niveau pré-requis

* *Parcours Master 2 Ingénierie et Gestion du Patrimoine (CP)* :

- Parcours Formation Continue (Contrat de Professionnalisation) : il est recommandé de suivre le Master 1 Finance pour y accéder. Néanmoins, les candidatures sont ouvertes à toute personne titulaire d'un Master 1 Sciences de Gestion et Management, ou tout autre parcours jugé pertinent par le jury, à savoir posséder des connaissances de base en gestion de niveau 1ère année de Master

Une sélection des candidats est effectuée sur dossier à l'issue des deux premiers semestres, puis par entretien avec un jury qui peut être composé du Responsable de la formation et d'enseignants ou de professionnels de la discipline.

* *Parcours Master 2 Ingénierie Financière et Opérations de Haut de Bilan* ; * *Parcours Master 2 Management Financier International* ; * *Parcours Master 2 Ingénierie et Gestion du Patrimoine (FI)/(CP)* ; * *Parcours Master 2 Management Immobilier* :

Master 1 Finance - Parcours recommandé en Formation Initiale

SEMESTRE 1

UE Obligatoires :

UE 1.1.1 : Corporate Finance I (crédits : 4 - volume horaire total : 24h)

UE 1.1.2 : Financial markets I (crédits : 4 - volume horaire total : 24h)

UE 1.1.3 : International finance I (crédits : 3 - volume horaire total : 18h)

UE 1.1.4 : Consolidated Statements and Financial Analysis (crédits : 3 - volume horaire total : 18h)

UE 1.1.5 : Économie bancaire et financière (crédits : 3 - volume horaire total : 18h)

UE 1.1.6 : Droit des sociétés (crédits : 3 - volume horaire total : 18h)

UE 1.1.7 : Fiscalité des sociétés (crédits : 3 - volume horaire total : 18h)

UE 1.1.8 : Informatique et techniques de gestion appliquée à la finance (crédits : 3 - volume horaire total : 15h)

UE 1.1.9 : Anglais de spécialité - Finance (crédits : 3 - volume horaire total : 10h)

UE 1.1.10 : Serious Game (crédits : 1 - volume horaire total : 18h)

SEMESTRE 2

UE Obligatoires :

UE 2.1.1 : Gestion de trésorerie I (crédits : 3 - volume horaire total : 18h)

UE 2.1.2 : Financial management and corporate governance (crédits : 3 - volume horaire total : 18h)

UE 2.1.3 : Financial marketing (crédits : 3 - volume horaire total : 15h)

UE 2.1.4 : Audit des organisations (crédits : 3 - volume horaire total : 18h)

UE 2.1.5 : Conformité et réglementation financière (crédits : 2 - volume horaire total : 18h)

UE 2.1.6 : Droit du financement (crédits : 2 - volume horaire total : 18h)

UE 2.1.7 : Fiscalité du patrimoine privé (crédits : 2 - volume horaire total : 18h)

UE 2.1.8 : Conduite d'entretien et communication interne (crédits : 3 - volume horaire total : 15h)

UE 2.1.9 : Anglais (crédits : 3 - volume horaire total : 10h)

UE 2.1.10 : Méthodes et recherche en finance (crédits : 3 - volume horaire total : 18h)

UE 2.1.11 : Stage (crédits : 3 - volume horaire total : /)

Modalités de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu pour les UE 1.1.9 ; UE 1.1.10 et UE 2.1.9 selon le régime de la session unique

- Contrôle terminal pour toutes les autres UE avec deux sessions d'examen (à l'exception de l'UE 2.1.11)

- Rapport écrit et soutenance orale pour l'UE 2.1.10 selon le régime de la session unique

- Lors de la seconde session, il faut obligatoirement et uniquement repasser les épreuves en contrôle terminal des UE non capitalisées à l'issue de la première session. Les notes obtenues à ces épreuves se substituent, dans tous les cas, à celles obtenues à la première session

Modalités de capitalisation et de compensation :

- Validation des UE : chaque UE est définitivement acquise lorsque la note est égale ou supérieure à 10/20

- Validation des semestres :

o Le semestre 1 est validé quand toutes les UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, sont acquises. Il est également validé lorsque la moyenne des UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20, à la condition qu'aucune note d'UE ne soit inférieure à 7/20

o Pour valider le semestre 2, les conditions suivantes doivent être respectées :

1) La moyenne des UE obligatoires, hors UE 2.1.11, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20

2) La note de chacune de ces UE est égale ou supérieure à 7/20

3) La note de l'UE 2.1.11 est égale ou supérieure à 10/20

- Validation de l'année : pour obtenir le diplôme, il faut avoir validé chacun des deux semestres qui le composent. Il s'obtient avec une moyenne minimale de 10/20 et des mentions sont attribuées :

o Moyenne égale ou supérieure à 16 : mention très-bien

o Moyenne égale ou supérieure à 14 : mention bien

o Moyenne égale ou supérieure à 12 : mention assez-bien

* *Parcours Master 2 Ingénierie Financière et Opérations de Haut de Bilan* ; * *Parcours Master 2 Management Financier International* ; * *Parcours Master 2 Ingénierie et Gestion du Patrimoine (Executive)* ; * *Parcours Master 2 Management Immobilier* :

Mention Management et Administration des Entreprises - Master 1 Diplôme de Perfectionnement à la Gestion des Affaires -

Parcours recommandé en Formation Continue

SEMESTRE 1

UE Obligatoires :

UE 1.1.1 : Introduction au management (crédits : 3 - volume horaire total : 7h)

UE 1.1.2 : Contexte économique et social régional (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)

UE 1.1.3 : Droit de l'entreprise et des affaires (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)

UE 1.1.4 : Management d'équipe (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)

UE 1.1.5 : Comptabilité financière (crédits : 6 - volume horaire total : 28h)

UE 1.1.6 : Comptabilité analytique et contrôle de gestion (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)

UE 1.1.7 : Information et systèmes d'information (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)

UE 1.1.8 : Entrepreneuriat (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)

UE 1.1.9 : Management international (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)

SEMESTRE 2

UE Obligatoires :

UE 2.1.1 : Finance d'entreprise (crédits : 6 - volume horaire total : 28h)

UE 2.1.2 : Gestion du personnel (crédits : 4 - volume horaire total : 21h)

UE 2.1.3 : Gestion de production (crédits : 4 - volume horaire total : 21h)

UE 2.1.4 : Marketing opérationnel (crédits : 4 - volume horaire total : 21h)

UE 2.1.5 : Management stratégique (crédits : 4 - volume horaire total : 21h)

UE 2.1.6 : Simulation de gestion (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)

UE 2.1.7 : Rapport de stage ou mémoire professionnel (crédits : 5 - volume horaire total : 7h)

Modalités de contrôle des connaissances :

- Contrôle terminal pour toutes les UE avec deux sessions d'examen (à l'exception de l'UE 2.1.7)

- Rapport écrit pour l'UE 2.1.7 selon le régime de la session unique

- Lors de la seconde session, il faut obligatoirement et uniquement repasser les épreuves en contrôle terminal des UE non capitalisées à l'issue de la première session. Les notes obtenues à ces épreuves se substituent, dans tous les cas, à celles obtenues à la première session

Modalités de capitalisation et de compensation :

- Validation des UE : chaque UE est définitivement acquise lorsque la note est égale ou supérieure à 10/20

- Validation des semestres :

o Le semestre 1 est validé quand toutes les UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, sont acquises. Il est également validé lorsque la moyenne des UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20, à la condition qu'aucune note d'UE ne soit inférieure à 7/20

o Pour valider le semestre 2, les conditions suivantes doivent être respectées :

1) La moyenne des UE obligatoires, hors UE 2.1.7, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20

2) La note de chacune de ces UE est égale ou supérieure à 7/20

3) La note de l'UE 2.1.7 est égale ou supérieure à 10/20

- Validation de l'année : pour obtenir le diplôme, il faut avoir validé chacun des deux semestres qui le composent. Il s'obtient avec une moyenne minimale de 10/20 et des mentions sont attribuées :

o Moyenne égale ou supérieure à 16 : mention très-bien

o Moyenne égale ou supérieure à 14 : mention bien

o Moyenne égale ou supérieure à 12 : mention assez-bien

* *Parcours Master 2 Ingénierie Financière et Opérations de Haut de Bilan* ; * *Parcours Master 2 Management Financier International* :

SEMESTRE 1

UE Obligatoires :

UE 1.1.1 : Analyse financière approfondie (crédits : 6 - volume horaire total : 27h)

UE 1.1.2 : Corporate Valuation (crédits : 6 - volume horaire total : 21h)

UE 1.1.3 : Financial markets II (crédits : 3 - volume horaire total : 18h)

UE 1.1.4 : Management stratégique (crédits : 3 - volume horaire total : 18h)

UE 1.1.5 : Gestion de trésorerie II (crédits : 3 - volume horaire total : 18h)

UE 1.1.6 : Financements alternatifs de l'entreprise (crédits : 3 - volume horaire total : 18h)

UE 1.1.7 : Gestion de la relation banque entreprise (crédits : 3 - volume horaire total : 15h)

UE 1.1.8 : Déontologie financière (crédits : 3 - volume horaire total : 12h)

UE Optionnelles :

UE 1.2.1 : Épistémologie et méthodologie de recherche (crédits : 3 - volume horaire total : 30h)

* Parcours **Master 2 Ingénierie Financière et Opérations de Haut de Bilan** :

SEMESTRE 2

UE 2.1.1 : Mergers & Acquisitions (crédits : 3 - volume horaire total : 21h)

UE 2.1.2 : Opérations de Haut de Bilan (crédits : 3 - volume horaire total : 18h)

UE 2.1.3 : Fintech (crédits : 3 - volume horaire total : 21h)

UE 2.1.4 : Financement de projet et financements structurés (crédits : 3 - volume horaire total : 18h)

UE 2.1.5 : Capital Investissement et Private Equity (crédits : 3 - volume horaire total : 15h)

UE Obligatoires - Liste à choix (1 matière à choisir par les 2 suivantes) :

UE 2.2.1 : Stage et mémoire de stage (crédits : 15 - volume horaire total : /)

UE 2.2.2 : Mémoire de recherche (crédits : 15 - volume horaire total : /)

Modalités de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu pour toutes les UE (à l'exception des UE 2.2.1 ou UE 2.2.2) selon le régime de la session unique

- Rapport écrit et soutenance orale pour les UE 2.2.1 ou UE 2.2.2 selon le régime de la session unique

Modalités de capitalisation et de compensation :

- Validation des UE : chaque UE est définitivement acquise lorsque la note est égale ou supérieure à 10/20

- Validation des semestres : chaque semestre est validé quand toutes les UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, sont acquises. Il est également validé lorsque la moyenne des UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20, à la condition qu'aucune note d'UE ne soit inférieure à 7/20

- Validation de l'année : pour obtenir le diplôme, il faut avoir validé chacun des deux semestres qui le composent. Il s'obtient avec une moyenne minimale de 10/20 et des mentions sont attribuées :

o Moyenne égale ou supérieure à 16 : mention très-bien

o Moyenne égale ou supérieure à 14 : mention bien

o Moyenne égale ou supérieure à 12 : mention assez-bien

- Les UE optionnelles permettent l'obtention d'ECTS mais ne sont pas prises en compte dans l'obtention du semestre, de l'année ou du diplôme. Elles figureront dans le supplément du diplôme délivré à l'issue de la formation

* Parcours **Master 2 Management Financier International** :

SEMESTRE 2

UE 2.1.1 : International Finance II (crédits : 3 - volume horaire total : 21h)

UE 2.1.2 : International Portfolio Management (crédits : 3 - volume horaire total : 18h)

UE 2.1.3 : Management des risques financiers (crédits : 3 - volume horaire total : 21h)

UE 2.1.4 : Fiscalité et droit des opérations financières II (crédits : 3 - volume horaire total : 18h)

UE 2.1.5 : Gestion de trésorerie III (crédits : 3 - volume horaire total : 15h)

UE Obligatoires - Liste à choix (1 matière à choisir par les 2 suivantes) :

UE 2.2.1 : Stage et mémoire de stage (crédits : 15 - volume horaire total : /)

UE 2.2.2 : Mémoire de recherche (crédits : 15 - volume horaire total : /)

Modalités de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu pour toutes les UE (à l'exception des UE 2.2.1 ou UE 2.2.2) selon le régime de la session unique

- Rapport écrit et soutenance orale pour les UE 2.2.1 ou UE 2.2.2 selon le régime de la session unique

Modalités de capitalisation et de compensation :

- Validation des UE : chaque UE est définitivement acquise lorsque la note est égale ou supérieure à 10/20

- Validation des semestres : chaque semestre est validé quand toutes les UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, sont acquises. Il est également validé lorsque la moyenne des UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20, à la condition qu'aucune note d'UE ne soit inférieure à 7/20

- Validation de l'année : pour obtenir le diplôme, il faut avoir validé chacun des deux semestres qui le composent. Il s'obtient avec une moyenne minimale de 10/20 et des mentions sont attribuées :

o Moyenne égale ou supérieure à 16 : mention très-bien

o Moyenne égale ou supérieure à 14 : mention bien

o Moyenne égale ou supérieure à 12 : mention assez-bien

- Les UE optionnelles permettent l'obtention d'ECTS mais ne sont pas prises en compte dans l'obtention du semestre, de l'année ou du diplôme. Elles figureront dans le supplément du diplôme délivré à l'issue de la formation

* Parcours **Master 2 Ingénierie et Gestion du Patrimoine (FI)** - Parcours en Formation Initiale ; * Parcours **Master 2 Management**

Immobilier :

SEMESTRE 1

UE Obligatoires :

UE 1.1.1 : Principes of asset allocation (crédits : 6 - volume horaire total : 24h)

UE 1.1.2 : Valorisation du patrimoine et les stratégies de gains (crédits : 4 - volume horaire total : 18h)

UE 1.1.3 : Les produits d'assurance et de prévoyance (crédits : 4 - volume horaire total : 18h)

UE 1.1.4 : La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières (crédits : 6 - volume horaire total : 30h)

UE 1.1.5 : Ingénierie juridique et fiscale du patrimoine (crédits : 6 - volume horaire total : 30h)

UE 1.1.6 : Gestion de produits immobiliers et fonciers (crédits : 4 - volume horaire total : 18h)

UE Optionnelles :

UE 1.2.1 : Épistémologie et méthodologie de recherche (crédits : 3 - volume horaire total : 30h)

* Parcours **Master 2 Ingénierie et Gestion du Patrimoine (FI)** :

Parcours en Formation Initiale

SEMESTRE 2

UE Obligatoires :

UE 2.1.1 : Situation personnelle et gestion de patrimoine (crédits : 4 - volume horaire total : 30h)

UE 2.1.2 : Droit commun des transmissions (crédits : 4 - volume horaire total : 30h)

UE 2.1.3 : Patrimoine professionnel et transmission (crédits : 4 - volume horaire total : 24h)

UE 2.1.4 : Techniques de négociation et conseil patrimonial (crédits : 3 - volume horaire total : 24h)

UE Obligatoires - Liste à choix (1 matière à choisir par les 2 suivantes) :

UE 2.2.1 : Stage et mémoire de stage (crédits : 15 - volume horaire total : /)

UE 2.2.2 : Mémoire de recherche (crédits : 15 - volume horaire total : /)

Modalités de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu pour toutes les UE (à l'exception des UE 2.2.1 ou UE 2.2.2) selon le régime de la session unique

- Rapport écrit et soutenance orale pour les UE 2.2.1 ou UE 2.2.2 selon le régime de la session unique

Modalités de capitalisation et de compensation :

- Validation des UE : chaque UE est définitivement acquise lorsque la note est égale ou supérieure à 10/20

- Validation des semestres : chaque semestre est validé quand toutes les UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, sont acquises. Il est également validé lorsque la moyenne des UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20, à la condition qu'aucune note d'UE ne soit inférieure à 7/20

- Validation de l'année : pour obtenir le diplôme, il faut avoir validé chacun des deux semestres qui le composent. Il s'obtient avec une moyenne minimale de 10/20 et des mentions sont attribuées :

o Moyenne égale ou supérieure à 16 : mention très-bien

o Moyenne égale ou supérieure à 14 : mention bien

o Moyenne égale ou supérieure à 12 : mention assez-bien

- Les UE optionnelles permettent l'obtention d'ECTS mais ne sont pas prises en compte dans l'obtention du semestre, de l'année ou du diplôme. Elles figureront dans le supplément du diplôme délivré à l'issue de la formation

* Parcours **Master 2 Management Immobilier** :

SEMESTRE 2

UE 2.1.1 : Management de projets immobiliers et promotion immobilière (crédits : 3 - volume horaire total : 24h)

UE 2.1.2 : Droit et fiscalité de l'immobilier (crédits : 3 - volume horaire total : 21h)

UE 2.1.3 : Financements immobiliers et produits structurés (crédits : 3 - volume horaire total : 21h)

UE 2.1.4 : Marketing et distribution de produits immobiliers (crédits : 3 - volume horaire total : 21h)

UE 2.1.5 : Trading & applied asset management (salle de marché) (crédits : 3 - volume horaire total : 21h)

UE Obligatoires - Liste à choix (1 matière à choisir par les 2 suivantes) :

UE 2.2.1 : Stage et mémoire de stage (crédits : 15 - volume horaire total : /)

UE 2.2.2 : Mémoire de recherche (crédits : 15 - volume horaire total : /)

Modalités de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu pour toutes les UE (à l'exception des UE 2.2.1 ou UE 2.2.2) selon le régime de la session unique

- Rapport écrit et soutenance orale pour les UE 2.2.1 ou UE 2.2.2 selon le régime de la session unique

Modalités de capitalisation et de compensation :

- Validation des UE : chaque UE est définitivement acquise lorsque la note est égale ou supérieure à 10/20

- Validation des semestres : chaque semestre est validé quand toutes les UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, sont acquises. Il est également validé lorsque la moyenne des UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son

coefficient, est égale ou supérieure à 10/20, à la condition qu'aucune note d'UE ne soit inférieure à 7/20

- Validation de l'année : pour obtenir le diplôme, il faut avoir validé chacun des deux semestres qui le composent. Il s'obtient avec une moyenne minimale de 10/20 et des mentions sont attribuées :

o Moyenne égale ou supérieure à 16 : mention très-bien

o Moyenne égale ou supérieure à 14 : mention bien

o Moyenne égale ou supérieure à 12 : mention assez-bien

- Les UE optionnelles permettent l'obtention d'ECTS mais ne sont pas prises en compte dans l'obtention du semestre, de l'année ou du diplôme. Elles figureront dans le supplément du diplôme délivré à l'issue de la formation

** Parcours **Master 2 Ingénierie et Gestion du Patrimoine (CP)** :*

Parcours en Formation Continue

SEMESTRE 1

UE Obligatoires :

UE 1.1.1 : Les fondamentaux de la gestion du patrimoine (crédits : 6 - volume horaire total : 42h)

UE 1.1.2 : Les stratégies de gains (crédits : 6 - volume horaire total : 42h)

UE 1.1.3 : Les produits d'assurance, de retraite et de prévoyance (crédits : 6 - volume horaire total : 42h)

UE 1.1.4 : La gestion des produits immobiliers et fonciers (crédits : 6 - volume horaire total : 21h)

UE 1.1.5 : Situation personnelle, gestion du patrimoine et droit commun des transmissions (crédits : 6 - volume horaire total : 21h)

SEMESTRE 2

UE Obligatoires :

UE 2.1.1 : L'ingénierie fiscale du patrimoine et son optimisation à l'international (crédits : 6 - volume horaire total : 42h)

UE 2.1.2 : Le patrimoine professionnel (crédits : 6 - volume horaire total : 28h)

UE 2.1.3 : Mise en situation et aspects réglementaires du métier de gestionnaire de patrimoine (crédits : 6 - volume horaire total : 28h)

UE 2.1.4 : Professionnalisation (crédits : 12 - volume horaire total : /)

Modalités de contrôle des connaissances :

- Contrôle terminal pour toutes les UE avec deux sessions d'examen (à l'exception de l'UE 2.1.4)

- Lors de la seconde session, il faut obligatoirement et uniquement repasser les épreuves en contrôle terminal des UE non capitalisées à l'issue de la première session. Les notes obtenues à ces épreuves se substituent, dans tous les cas, à celles obtenues à la première session

Modalités de capitalisation et de compensation :

- Validation des UE : chaque UE est définitivement acquise lorsque la note est égale ou supérieure à 10/20

- Validation des semestres : chaque semestre est validé quand toutes les UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, sont acquises. Il est également validé lorsque la moyenne des UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20, à la condition qu'aucune note d'UE ne soit inférieure à 7/20

- Validation de l'année : pour obtenir le diplôme, il faut avoir validé chacun des deux semestres qui le composent. Il s'obtient avec une moyenne minimale de 10/20 et des mentions sont attribuées :

o Moyenne égale ou supérieure à 16 : mention très-bien

o Moyenne égale ou supérieure à 14 : mention bien

o Moyenne égale ou supérieure à 12 : mention assez-bien

** Parcours **Master 2 Ingénierie et Gestion du Patrimoine (Executive)** :*

Parcours en Formation Continue

SEMESTRE 1

UE Obligatoires :

UE 1.1.1 : Les fondamentaux de la gestion du patrimoine (crédits : 6 - volume horaire total : 42h)

UE 1.1.2 : Les stratégies de gains (crédits : 6 - volume horaire total : 42h)

UE 1.1.3 : Les produits d'assurance, de retraite et de prévoyance (crédits : 6 - volume horaire total : 42h)

UE 1.1.4 : La gestion des produits immobiliers et fonciers (crédits : 6 - volume horaire total : 21h)

UE 1.1.5 : Situation personnelle, gestion du patrimoine et droit commun des transmissions (crédits : 6 - volume horaire total : 21h)

SEMESTRE 2

UE Obligatoires :

UE 2.1.1 : L'ingénierie fiscale du patrimoine et son optimisation à l'international (crédits : 12 - volume horaire total : 42h)

UE 2.1.2 : L'évaluation du patrimoine professionnel (crédits : 9 - volume horaire total : 21h)

UE 2.1.3 : Le patrimoine professionnel (crédits : 6 - volume horaire total : 21h)

UE 2.1.4 : Mise en situation et aspects réglementaires du métier de gestion de patrimoine (crédits : 3 - volume horaire total : 14h)

Modalités de contrôle des connaissances :

- Contrôle terminal pour toutes les UE avec deux sessions d'examen

- Lors de la seconde session, il faut obligatoirement et uniquement repasser les épreuves en contrôle terminal des UE non capitalisées à l'issue de la première session. Les notes obtenues à ces épreuves se substituent, dans tous les cas, à celles obtenues à la première session

Modalités de capitalisation et de compensation :

- Validation des UE : chaque UE est définitivement acquise lorsque la note est égale ou supérieure à 10/20

- Validation des semestres : chaque semestre est validé quand toutes les UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, sont acquises. Il est également validé lorsque la moyenne des UE obligatoires qui le composent, chacune affectée de son coefficient, est égale ou supérieure à 10/20, à la condition qu'aucune note d'UE ne soit inférieure à 7/20

- Validation de l'année : pour obtenir le diplôme, il faut avoir validé chacun des deux semestres qui le composent. Il s'obtient avec une moyenne minimale de 10/20 et des mentions sont attribuées :

o Moyenne égale ou supérieure à 16 : mention très-bien

o Moyenne égale ou supérieure à 14 : mention bien

o Moyenne égale ou supérieure à 12 : mention assez-bien

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		* Parcours Master 2 Ingénierie Financière et Opérations de Haut de Bilan ; * Parcours Master 2 Management Financier International ; * Parcours Master 2 Ingénierie et Gestion du Patrimoine ; * Parcours Master 2 Management Immobilier : Le jury comprend: - des enseignants-chercheurs, des enseignants ou des chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		* Parcours Master 2 Ingénierie Financière et Opérations de Haut de Bilan ; * Parcours Master 2 Management Financier International ; * Parcours Master 2 Ingénierie et Gestion du Patrimoine ; * Parcours Master 2 Management Immobilier : Le jury comprend: - des enseignants-chercheurs, des enseignants ou des chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.
En contrat de professionnalisation	X		* Parcours Master 2 Ingénierie Financière et Opérations de Haut de Bilan ; * Parcours Master 2 Management Financier International ; * Parcours Master 2 Ingénierie et Gestion du Patrimoine ; * Parcours Master 2 Management Immobilier : Le jury comprend: - des enseignants-chercheurs, des enseignants ou des chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		* Parcours Master 2 Ingénierie Financière et Opérations de Haut de Bilan ; * Parcours Master 2 Management Financier International ; * Parcours Master 2 Ingénierie et Gestion du Patrimoine ; * Parcours Master 2 Management Immobilier : Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs, de personnes ayant une activité principale autre sur l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Certifications reconnues en équivalence :

* *Parcours Master 2 Ingénierie et Gestion du Patrimoine* :

- Certification reconnue en équivalence : "Compétence Juridique Appropriée"

Texte réglementaire :

* *Parcours Master 2 Ingénierie et Gestion du Patrimoine* :

- Texte réglementaire : Arrêté du 19 décembre 2000, renvoyant à la loi du 31 décembre 1971, modifié par l'arrêté ministériel du 18 décembre 2013

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002, publié au JO du 27 avril 2002 relatif au diplôme national de Master

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de Licence, de Licence Professionnelle et de Master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 26 mai 2016 accréditant l'Université de Bordeaux en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Site de l'observatoire de l'Université sur l'insertion des étudiants :

<http://www.u-bordeaux.fr/formation/enquetes-et-statistiques>

Autres sources d'information :

http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41108/312492/version/1/file/2016_03_10_M1%20Finance.pdf

http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41119/312536/version/1/file/2016_03_10_M1%20DPGA%20FC.pdf

http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41105/312480/version/1/file/2016_03_10_M2%20IFOHB.pdf

http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41107/312488/version/1/file/2016_03_10_M2%20MAFI.pdf

http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41109/312496/version/1/file/2016_03_10_M2%20IGP%20CP.pdf

http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41110/312500/version/1/file/2016_03_10_M2%20IGP%20FC.pdf

http://www.iae-bordeaux.fr/content/download/41106/312484/version/1/file/2016_03_10_M2%20Immo.pdf

<http://www.u-bordeaux.fr/colleges-et-departements/college-droit-science-politique-economie-et-gestion/iae-bordeaux>

<http://www.u-bordeaux.fr>

Université de Bordeaux**Lieu(x) de certification :**

Université de Bordeaux : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Gironde (33) [Bordeaux]

Université de Bordeaux

351 Cours de la Libération

33405 Talence Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

* *Parcours Master 2 Ingénierie Financière et Opérations de Haut de Bilan* ; * *Parcours Master 2 Management Financier International* ; * *Parcours Master 2 Ingénierie et Gestion du Patrimoine* ; * *Parcours Master 2 Management Immobilier* :

- Pôle Universitaire de Sciences de Gestion (PUSG) de Bordeaux

* *Parcours Master 2 Management Financier International* :

- Université Catholique Madre y Maestra de Santiago (République Dominicaine)

- Université l'Université Libano-Canadienne de Beyrouth (Liban)

- Université Nationale du Viêt Nam de Hanoï (Viêt Nam)

- Université Saint-Clément d'Ohrid de Sofia (Bulgarie)

Historique de la certification :**Remplacée par la fiche RNCP nationale n°32159**

* *Parcours Master 2 Ingénierie Financière et Opérations de Haut de Bilan* :

- Création du Master 2 Ingénierie Financière et Opérations de Haut de Bilan

* *Parcours Master 2 Management Financier International* :

- Création du Master 2 Management Financier

- Changement de dénomination en Master 2 Management Financier International

* *Parcours Master 2 Ingénierie et Gestion du Patrimoine* :

- Création du DESS Gestion du Patrimoine Privé

- Changement de dénomination en Master 2 Gestion du Patrimoine Privé

- Changement de dénomination en Master 2 Ingénierie et Gestion du Patrimoine

* *Parcours Master 2 Management Immobilier :*

- Création du Master 2 Management Immobilier

Certification précédente : GESTION DU PATRIMOINE PRIVE (Domaine : Droit, Economie, Gestion - Mention : Comptabilité Finance)